Le Japon veut priver de travail ses rares demandeurs d'asile

02/11/2017 à 12h20

La politique d'accueil de Tokyo est particulièrement ferme malgré la pénurie de main-d'œuvre.



Le ministère de la Justice de Yoko Kamikawa a décidé de venir à bout des candidats à l'asile qui s'adonnent au travail, explique – et se félicite – le quotidien (conservateur) Yomiuri dans ses colonnes. Les demandeurs d'asile sont aujourd'hui autorisés à travailler durant l'examen de leur dossier par les autorités. Ce droit, déjà remis en question, sera progressivement révoqué dans les prochaines semaines, selon le journal.

La politique d'accueil du Japon en la matière ferait rosir de jalousie l'extrême droite en France. Depuis 1982, date de la ratification du Japon par la convention de 1951 sur le statut des réfugiés, l'Archipel a accepté 688 dossiers (hormis 11.319

«quasi-réfugiés» indochinois). L'explosion des demandes d'asile ces dernières années (de 816 en 2007 à 10.901 en 2016) n'a pas entraîné de hausse similaire des admis. Au contraire: au cours du premier semestre 2017, le Japon en a accueilli… trois (sur 8561 demandes).

L'an dernier, il en avait généreusement admis 28. «Un demandeur d'asile a 0,346% de chances de voir son dossier accepté au Japon, contre 62 % aux États-Unis, 41 % en Allemagne et 19 % en France», a calculé l'avocate Chie Komai.

«Pour les Japonais, les réfugiés représentent des problèmes de sécurité, dans un pays étroit, qui n'est pas capable de les accueillir dignement», résume Hiroaki Ishii, président de l'Association du Japon pour les réfugiés (JAR). Ces bonnes âmes n'escomptent pas de compassion de l'opinion publique nippone, généralement très réticente à toute politique d'immigration: 6 Japonais sur 10 voient d'un mauvais œil la «diversité», selon une récente enquête de l'institut de recherches PEW.

Le Figaro

Merci à **valdorf**